

CONCORDIA :

un chantier exemplaire !

pages centrales



Nos priorités pour
la Poudrerie ? p.4/5

Gagny p.11

Environnement d'humeur p.12

Petits billets

Vous trouverez un bulletin d'adhésion en page 9

Qu'ils viennent de l'intérieur ou de l'extérieur, les dangers qui pèsent sur l'avenir du Parc à long terme ne manquent pas. La dégradation lente de l'espace naturel reste la première source d'inquiétude tandis que l'urbanisation galopante représente le principal danger à la qualité de cet espace naturel.

Quant aux menaces sur son intégrité elles sont, je l'espère, définitivement écartées. Et comme si cela ne suffisait pas la Région, toujours enfermée dans son mutisme, semble laisser l'Agence des Espaces Verts préparer ses valises dans l'indifférence générale.

Dans ce climat bien sombre, la présence des jeunes bénévoles du chantier «Concordia» s'affairant autour des 3 merlons que nous avons choisi de protéger, nous a apporté le soleil qui faisait défaut en ce début de mois d'août.

Il faut souligner que ce chantier n'a pu se réaliser que grâce au travail en commun des 3 partenaires : Concordia, AEV (Direction déléguée de Sevran) et Amis du Parc, sans oublier la contribution financière de la DIREN (Direction Régionale de l'Environnement) et de la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des sports).

Je me prends à espérer que cette réalisation puisse servir d'exemple à ceux qui sont trop éloignés du Parc pour connaître les problèmes dont il souffre. Après tout, nous le valons bien.

*Michel Glévarec,
Président des Amis du Parc*



Journal d'information des Amis du Parc Forestier de la Poudrerie
Pour nous écrire :
Allée Eugène Burlot 93410
Vaujours / 01 48 60 28 58
contact@apfp.fr / www.apfp.fr

Semestriel octobre 2008
Directeur de publication : Michel Glévarec
/ Directeur de rédaction : Marc Moulin /
Comité rédactionnel : Pierre Guytard, André Petit, Anne Marie Peiffer / Photographies : Les Amis du



Parc sauf mention contraire /
Imprimerie : Pesch. 149 avenue
Aristide Briand. 93320 Les
Pavillons sous Bois / Dépôt
légal octobre 2008 / ISSN :
1964-8073 / Tirage de ce
numéro: 5000 ex / Atout Parc
est distribué gratuitement / Ne
pas jeter sur la voie publique /
Le numéro 3 (nouvelle série)
paraîtra en avril 2009.
Ont participé à ce journal :
Michel Glévarec, Pierre
Guytard, Rina Lesellier,
Catherine Merlier,
Marc Moulin, André
Petit, Alain Richard,
Jean Denis. Les
articles signés n'enga-
gent que leurs auteurs.

au sommaire de ce numéro...

- P.2 : édito, on en parle
- P.3 : la tussion va t-elle rouvrir ?, 1 geste pour l'environnement
- P.4,5 : nos priorités pour la poudrerie
- P.6,7 : concordia, un chantier exemplaire
- P.8 : les liaisons vertes, les rencontres de la poudrerie
- P.9 : commission astronomie, adhésion
- P.10 : programme des visites pédagogiques
- P.11 : infos pratiques, la parole aux associations
- P.12 : petits billets d'humeur



On en parle

La ferme de Kévin et de ses amis.

Alors que vous preniez des vacances bien méritées, «l'association animalière de Vaujours» fermait définitivement les portes de la petite ferme de l'allée Burlot.

Cela nous touche car c'était un endroit bien agréable, animé par des jeunes gens passionnés et chaleureux. Petits et grands pouvaient y approcher, toucher, câliner et même nourrir, lapins, chèvres, moutons, sans oublier le petit cochon. À la basse-cour poules, pintades et autres dindons laissaient entrevoir aux petits citadins la



diversité des animaux souvent entrevus dans les livres ou à la télévision. Il est essentiel que les enfants des villes puissent découvrir le monde attachant des animaux domestiques ailleurs que sur leurs consoles de jeu. Bien sûr, me direz-vous, il reste les quelques animaux de l'enclos du parc. Je vous répondrais, certes, c'est un début. L'idéal serait tout de même de pouvoir les approcher, d'avoir des temps forts avec des animations comme dans beaucoup de fermes pédagogiques. Alors espérons, qu'un jour, très vite, ce petit bonheur nous soit à nouveau accordé.

Les clôtures à l'arrêt !



Le chantier de pose des clôtures le long du canal est maintenant arrêté depuis plus de 6 mois. Comme vous et quelques élus, nous nous sommes interrogés sur les raisons de cet arrêt. Raison technique ? financière ?

Eh bien non. La Direction de l'Agence a simplement décidé de bloquer le chantier, malgré l'attribution de la subvention régionale. Encore un mystère !

La Tussion va-t-elle rouvrir ?

Le Bois de la Tussion est fermé au public depuis le printemps 2002 suite à l'effondrement des sols (fontis) engendré par la dissolution du gypse. On peut comprendre que le département (propriétaire du bois de la Tussion et des Sablons) ait pris des précautions (le fameux principe...) mais 6 années sont passées... cela fait long...

A cela s'ajoute la fermeture depuis plusieurs mois du passage le long de la voie

culer régulièrement sur ce chemin. Alors pourquoi l'interdire aux piétons (*) ?

Une information récente provenant du Conseil Général montre un «réveil» au niveau du département. Une étude/chantier devrait être menée sur le chemin latéral afin de le sécuriser et une réunion devrait se tenir fin Septembre/début Octobre avec les différents acteurs concernés (dont les



Le chemin latéral à la voie ferrée est fermé depuis plusieurs mois.

ferrée (chemin latéral) qui permet de rejoindre (en partant de la Gare du Vert Galant) le bois des Sablons et le parc de la poudrerie (zone Nord) suite -là aussi- à l'apparition d'un fontis...

Cette nouvelle fermeture commence à incommoder sérieusement -voir fâcher- les habitants du Vert Galant et de Villepinte qui avaient l'habitude de fréquenter le bois de la Tussion depuis plusieurs décennies. Cette exaspération est d'autant plus forte que ces derniers voient des camions, des véhicules de service de l'AEV et de la SNCF cir-

Amis du parc) afin d'envisager le devenir du Bois de la Tussion.

(*) cette fermeture est d'autant plus insupportable qu'elle pénalise surtout certaines populations (personnes âgées, femmes accompagnées d'enfants, handicapés...) puisque les jeunes, joggeurs et autres... franchissent facilement les barrières...



Je suis, tu es, il ou elle est, nous sommes, vous êtes, ils ou elles sont des
ECOCITOYENS

JE M'INFORME : VIVE LA CURIOSITÉ !

Tous ensemble : agir en faveur de la Terre, c'est l'affaire de tous.

Toujours plus : Pour faire émerger ses idées pourquoi ne pas écrire un petit journal, monter une exposition, animer un débat, créer un site internet, rejoindre une association....

Convaincre sans relâche : vouloir que le monde change demande persévérance dans l'action et fort pouvoir de conviction.

Interpeller les Elus: les représentants politiques doivent écouter les revendications environnementales. Il ne faut pas hésiter à faire entendre sa voix avec civilité et pourquoi pas avec une pointe d'humour.

ET SURTOUT NE RIEN NÉGLIGER, MONTRER L'EXEMPLE, QUI SAIT C'EST PEUT-ÊTRE CONTAGIEUX.

LE G O C I T O Y E N S

On ne peut plus attendre.

Nos priorités pour la Poudrerie



Régulièrement nous évoquons ici l'actualité qui nous tient à cœur. Aujourd'hui nous vous proposons un tour d'horizon de ce que devraient être les priorités des responsables en charge du Parc.

Nous avons longuement évoqué dans Atout Parc d'avril 2008 les propositions de réhabilitation du patrimoine bâti que nous avons présentées aux élus ainsi que notre demande d'élaboration d'un schéma directeur pour le Parc. En cette période d'incertitude sur l'avenir de la gestion du parc, nous souhaitons maintenant réaffirmer la position de l'association quant aux choix qui seront faits tant sur les projets d'évolution que sur la gestion à long terme du milieu naturel. Rappelons que la majorité des

orientations ont déjà été décrites en octobre 1996 dans un document intitulé «Propositions pour la réhabilitation de l'espace naturel du Parc Forestier de la Poudrerie» et la plupart sont toujours d'actualité aujourd'hui.

Premier élément capital :

Le Parc de la Poudrerie doit rester un parc forestier

En effet, ce dernier est, avec la forêt régionale de Bondy, le dernier vestige de l'ancienne forêt domaniale qui s'étendait au 18ème siècle sur 3500 ha au nord-est de Paris. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons que le Parc de la Poudrerie reste un parc forestier et soit géré en tenant compte de cette spécificité, en évitant donc les tentatives de dérives vers un parc de type urbain ou pire vers un parc d'attraction. Son double classement (loi de 1930 et Natura 2000) sont là pour le rappeler.

La zone nature

Espace inaccessible au public depuis la création du Parc en 1980, la zone nature est un véritable étalon qui permet de comparer l'état de cette parcelle protégée avec la partie ouverte au public et de mesurer les dégradations engendrées par la surfréquentation de cette dernière. La zone nature a beaucoup souffert suite à la tempête de 1999, et devra donc se voir appliquer un plan de gestion approprié lui permettant de retrouver sa biodiversité d'antan.

Une autre particularité de cette zone : l'existence de 2 mares présentant un intérêt pédago-

gique indéniable.

En conséquence, cet espace doit rester protégé et interdit au public

La sur-fréquentation

Le Parc est aujourd'hui victime de son succès, recevant plus d'un million de visiteurs chaque année qui exercent une énorme pression sur le milieu naturel. Il n'est pas utile d'avoir un œil averti pour se rendre compte des conséquences de cette surfréquentation : mers érodés par les passages incessants des VTT qui considèrent ces buttes comme leur terrain de jeu favori, sous-bois piétinés par les visiteurs et toujours ces mêmes VTT qui ouvrent chaque jour de nouveaux chemins, détruisant irrémédiablement les strates herbacées et le patrimoine floristique indigène. Des actions ont été menées : protection de la parcelle 19 par les enfants de CM1 et CM2 de l'école Desnos de Sevran, projet 'Concordia' décrit dans ce numéro d'Atout Parc, mais elles restent insuffisantes face à l'ampleur de la tâche à réaliser.

La piste cyclable et la circulation des vélos

Partant du constat que de nombreux cyclistes ne font que traverser le Parc, nous demandons depuis des décennies que la piste cyclable sorte du domaine. Dans le document de 1996, nous proposons un nouveau tracé entre le pont de la Poudrerie et celui de Tremblay avec une requalification permettant de sécuriser l'entrée du Vert Galant ainsi que celle du



L'aspect forestier doit demeurer.



L'utilisation des parkings montre combien le Parc est utile et apprécié.

pont de la Poudrerie par une séparation des flux piétons/cyclistes (voir également article dans le numéro précédent du journal).

Quant à la circulation des vélos au sein du Parc, le règlement intérieur stipule uniquement que les cyclistes doivent circuler dans les allées. Comme ces derniers en ouvrent quotidiennement de nouvelles, il devient difficile de leur faire des reproches !

Déjà évoquée à plusieurs reprises, la mise en place d'un plan de circulation s'impose aujourd'hui. Le règlement serait plus facile à appliquer (voir les moyens du gestionnaire) si certaines zones étaient interdites à la circulation des 2 roues. En outre, les visiteurs qui recherchent un moment de tranquillité apprécieraient de pouvoir se promener sans être en permanence aux aguets. Ce sujet est souvent évoqué par le public qui fréquente le Parc, en particulier les familles avec de jeunes enfants qui craignent pour leur sécurité.

Extension du périmètre du Parc

A la fermeture de la Poudrerie en 1975, une partie des terrains est restée la propriété du ministère des armées et n'a pas été cédée au ministère de l'écologie. Parmi eux figuraient les terrains abritant les bureaux de l'usine, vendus au Pact'Arim de Montreuil pour en faire des logements sociaux. La partie restante, sur laquelle se trouve le Musée des poudres, représente une superficie de 7ha et est

située le long de l'avenue du Dr Roux sur les communes de Livry-Gargan et de Sevran. Le transfert de ces terrains à la Région a longtemps été d'actualité mais ne s'est jamais réalisé. Pour les Amis du Parc, ce territoire doit impérativement être rattaché au Parc, permettant ainsi la reconstitution d'une partie de l'intégrité de l'ancienne Poudrerie. Cette opération réalisée, il restera à en obtenir le classement, au même titre que le reste du domaine.

Les entrées du Parc

Lorsque la Poudrerie était en activité, 2 accès contrôlés par des gardes permettaient aux poudriers de se rendre sur leur lieu de travail. Il s'agissait de l'entrée principale située à gauche du «château» et de l'entrée des Sablons (au bas de l'allée Eugène Burlot). Depuis l'ouverture du Parc au public, de multiples entrées ont été créées afin de permettre aux riverains d'accéder directement au site sans avoir à emprunter des moyens de transport, l'entrée Burlot étant désormais l'entrée principale avec un parking permettant d'accueillir les visiteurs motorisés.

Ces entrées sont désormais suffisamment nombreuses et bien réparties sur le périmètre du site et en conséquence, nous ne pensons pas qu'il soit souhaitable d'en créer de nouvelles. Nous pensons particulièrement au projet de création d'une nouvelle entrée à Vaujours dans l'alignement de la rue Alexandre Boucher (à côté du collège). Nous sommes opposés

à un projet qui permettrait au public d'accéder directement à la zone nature qui doit rester un espace protégé. Par contre, un cheminement dans l'espace existant entre le Parc et le collège jusqu'à l'allée Eugène Burlot pourrait être envisagé, à condition que cette partie du parc soit protégée par des grilles.

Il y a assez d'entrées sur le Parc pour ne pas en créer d'autres !

La réhabilitation des mares

Le 4 mars 2008, des projets importants pour l'avenir du site ont été présentés à la commission des sites. Parmi ceux-ci, le projet intitulé «le chemin de l'eau» a reçu un avis favorable de la commission. Nous avons eu l'occasion de vous le décrire largement dans le numéro d'avril 2008. Attendu de longue

En conclusion, Il devient aujourd'hui indispensable et urgent de mettre en place une véritable concertation entre les différents partenaires agissant sur le parc (gestionnaire de l'espace naturel, associations de protection de la nature, gestionnaire du patrimoine bâti, représentants des collectivités territoriales...). Cela s'appelle de la bonne gestion.

date, nous demandons que le budget nécessaire à sa réalisation soit inscrit au prochain exercice et les travaux lancés en 2009.

Moyens du gestionnaire

Face au nombre de visiteurs, les effectifs du gestionnaire, notamment au niveau du poste de surveillance / gardiennage sont insuffisants. Un couple de gardiens à cheval ne peut suffire à assurer la sécurité de l'ensemble du territoire, particulièrement certains dimanches en belle saison. Il paraît dérisoire dans ces conditions de leur demander de faire respecter le règlement intérieur. Il faudrait pourtant commencer à interpellier et même sanctionner les comportements irresponsables de certains visiteurs (baignades de chiens dans les mares, cueillettes de brassées de fleurs, comportement des cyclistes, ...).

Idem pour les effectifs des ouvriers forestiers : les chantiers de jeunes bénévoles ne suffiront pas à empêcher la dégradation du milieu naturel. Il devient nécessaire et urgent de combattre les conséquences de la sur-fréquentation en mettant en place un programme de protection des parcelles et en y affectant les moyens nécessaires.

Structure de pilotage

La double structure comité de pilotage/comité des financeurs créée suite à la reprise de la gestion du Parc par l'AEV n'a jamais fonctionné correctement. Cette anomalie est certainement à l'origine de la situation actuelle où il est quasiment impossible de savoir qui fait quoi et ouvre la porte à toutes sortes de dérives.



CONCORDIA :

Comme vous l'avez sûrement remarqué durant le mois d'août : et un, et deux, et trois merlons ce sont retrouvés ceinturés de barrières faites de lisses et de rondins par de jeunes gens parlant peu ou pas français... mais dans quel but et d'où venaient ces travailleurs de l'été ?

Tout d'abord un peu d'histoire. A l'époque de l'activité de la poudrerie de Sevran-Livry ces merlons ou buttes de terre construits avec le produit du creusement des mares avaient un but sécuritaire. Ils séparaient les bâtiments ou une activité à risque existait et devaient en cas d'explosion casser l'effet de souffle qui n'aurait pas manqué de faire tomber comme des dominos les uns après les autres les bâtiments contigus existants. Une grande partie des bâtiments industriels ayant disparu, ils font partie de ce fait des derniers vestiges de ce passé et devaient à ce titre être protégés et sont même classés. Mais au fil du temps, ils étaient devenus le terrain de jeu privilégié

l'idée de décompacter les sols, de réimplanter la végétation qui avait disparu et de ceinturer ces merlons pour protéger les plantations le temps qu'elles reprennent, a vu le jour.

À notre initiative et en accord avec l'Agence des Espaces verts de la Région Ile de France (AEV), un organisme de chantier international de jeunes fut contacté, Concordia en l'occurrence. L'action des Amis du parc s'est voulue exemplaire car il s'agissait d'aller plus loin que la première expérience en effectuant un travail en profondeur et si possible dans le temps. Il aura fallu de nombreuses réunions tout au long de l'année pour définir précisément la

- Un géorgien (Andrei)*
- Un italien (Marco)*
- Une russe (Anna)*
- Deux ukrainiens (Gleb et Kateryna)*
- Deux turcs (Dilem et Dilek)*
- Une japonaise (Mariko)*
- Un tchadien (Elimi)*
- Une mauricienne (Sophie)*
- Une mexicaine (Claudia)*

C'est grâce à leur travail encadré par les ouvriers de l'AEV que ce projet de sauvegarde et de préservation de l'avenir a pu aboutir. A nous de surveiller maintenant la pérennisation de l'effort entrepris et selon la qualité du résultat, d'envisager les modalités d'une nouvelle initiative.

En attendant un grand et chaleureux merci à tous ces jeunes, aux bénévoles des Amis du parc initiateurs du projet et qui ont pris sur leur temps pour assurer une présence quotidienne à leurs côtés afin de résoudre tous les soucis qui n'ont pas manqué de se présenter, trouver un dentiste ou un médecin au mois d'août !, leur installer des communications internet afin de rester en contact avec leurs familles précisément lors du conflit russo-géorgien qui a malheureusement commencé à cette période, également pour leur avoir organisé des visites «à la carte» sur des points de Paris et de la région qu'ils souhaitaient particulièrement découvrir. Merci encore pour ce bel exemple de solidarité active qu'ils nous ont offert pour soutenir et participer à ce projet durant trois semaines dans une ambiance saine et joyeuse.

Afin de conclure ce chantier tous ces jeunes furent conviés le jeudi 21 août autour d'une même table où nous avons partagé, à la lueur de chandelles, bœuf bourguignon et cassoulet. Un grand et merveilleux moment que nous n'oublierons pas de sitôt.

Enfin le 23 août au matin, il fallut se résoudre à lever le camp. Les tentes repliées, les bagages bouclés, c'est le cœur lourd que nous nous sommes promis de rester en contact. Chacun de nous est reparti vers ses occupations. Des nouvelles des uns et des autres nous arrivent réguliè-



Une partie de nos invités.

des enfants et des VTTistes. La fréquence du passage des uns et des autres était devenue telle que par tassement du sol la végétation basse disparaissait et le ravinement aidant, les racines des arbres apparaissaient ce qui était les prémices de leur déchaussement... Tôt ou tard un accident serait survenu. Aussi dans un double but de protection du public et du patrimoine,

nature et la quantité des interventions à réaliser. Dresser un état des lieux et envisager les solutions les plus adaptées. Et ce sont des bénévoles filles et garçons de tous pays qui répondirent à cet appel. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'accueillir :

- Un espagnol (Usama)*
- Un français (Florent)*

un chantier exemplaire

MAIS QUI EST CONCORDIA

Créée après la guerre de 1939-1945 pour réaliser des chantiers de reconstruction, l'association nationale d'éducation populaire "Concordia" est une association loi de 1901 dont le siège est à Paris. L'ouverture de la délégation Île de France dirigée par Mme Diarra a un an d'existence. L'association Concordia fait partie de la fédération de chantiers Cotravaux au même titre que Rempart, Solidarités

Jeunesses, Études et Chantiers, UNAREC, Service Civil International, entre autres. Elle travaille en partenariat avec des collectivités locales et des associations dans une soixantaine de pays. Elle est agréée par le Ministère de la Jeunesse et Sports et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable. Environ 70% des projets qu'elle réalise sont financés par les services déconcentrés de l'État (DRAC, DIREN...). Avec des réseaux de partenaires sur cinq continents, Concordia accueille et envoie sur des projets de

volontariat d'intérêt général plus de 2000 jeunes par an. Les objectifs de Concordia : - permettre la rencontre entre un projet d'intérêt général et celui d'une collectivité ou d'une association. - contribuer à l'animation de la vie sociale par la participation de volontaires français et étrangers à la réalisation de travaux d'intérêt général. - encourager une citoyenneté active des personnes pour une société plus démocratique, solidaire et participative. - favoriser l'amélioration ou l'acquisition de compétences utiles au jeune volon-

taire à son développement personnel, éducatif et professionnel ainsi qu'à son intégration sociale. - faciliter la circulation des personnes et des idées par les échanges internationaux dans un but de connaissance, de compréhension mutuelle et de paix. Le chantier de la Poudrerie employa pendant trois semaines, quinze personnes, pour lesquels il convenait : de trouver un hébergement, de contribuer à leur faciliter des échanges culturels et humains, de décider du projet à réaliser, d'en situer le champ d'intervention.

rement, dans un français hésitant, mais en français tout de même. Nous garderons tous un merveilleux souvenir de tous ces moments partagés. Pour nous y aider, il reste une multitude de photos, que nous allons compiler et stocker sur un support «moderne». Les CD partiront, par la poste, à l'autre bout du monde pour redire encore, n'oubliez pas qu'en France, à deux pas de Paris, au cœur d'un bel espace vert, des amis qui vous apprécient, attendent de vos nouvelles en espérant vous revoir.

Le Jeudi 21 août Concordia a organisé une journée «portes ouvertes» de sensibilisation du public, au pieds des merlons nouvellement protégés. Ce moment a permis de recevoir les différents acteurs et partenaires avec notamment Mr Sebastien Lyvantu pour la Diren, Mme Laure Castello et Mr Benjamin Mermet pour la fondation du Patrimoine.



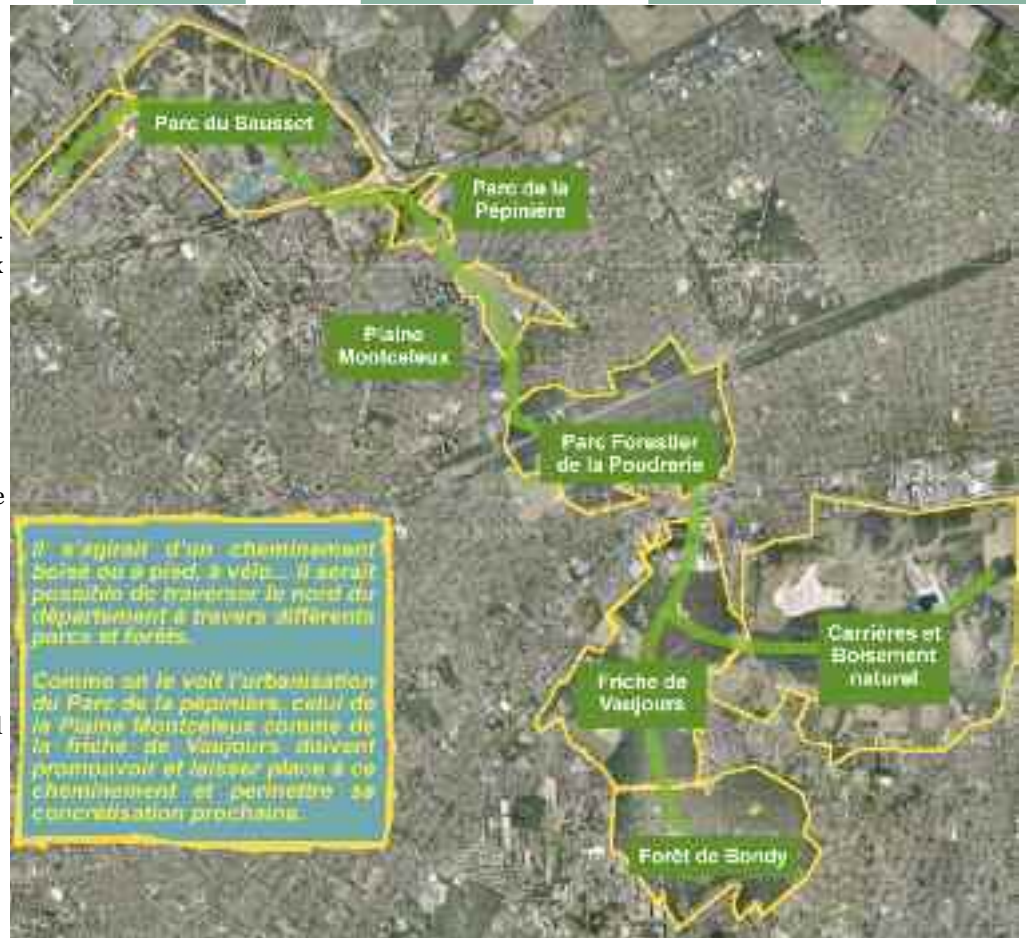
Les travaux de protection battent leur plein !



Ces visuels ont été créés par Concordia et seront posés près des parcelles concernées.

LES LIAISONS VERTES

Par définition une liaison ou coulée verte est un cheminement boisé permettant de relier des espaces verts entre eux et dont l'usage est strictement réservé aux cyclistes et aux piétons (à ne pas confondre avec le nouveau concept d'«avenue-parc» du Conseil Général !). Ces espaces, véritables corridors écologiques, doivent permettre de désenclaver les espaces naturels en offrant aux promeneurs la possibilité de naviguer de parc en parc en dehors de toute circulation. Des coulées vertes comme le canal de l'Ourcq et la Dhuys traversent le département selon un axe est/ouest mais aucune dans le sens nord/sud. Nous avons la chance de posséder des espaces non encore urbanisés : parc de la pépinière, plaine montceuleux, au nord du Parc de la Poudrerie et la zone des carrières de Livry/Vaujours au sud. Il n'est donc pas utopique d'envisager la création d'une liaison verte reliant le parc du Sausset à la forêt de Bondy via le Parc de la Poudrerie. N'attendons pas pour saisir cette opportunité.



Les Rencontres de la Poudrerie

Ce mois d'octobre marque la fin des Rencontres de la Poudrerie 2008. Vous avez été plusieurs milliers à assister aux différentes manifestations proposées gratuitement par de nombreuses associations locales. Nous les remercions comme nous vous remercions d'y avoir participé et vous donnons rendez-vous en 2009.

EXPOSITION DE NUMISMATIQUE MONNAIES ET MÉDAILLES

11 & 12 OCTOBRE 10H-12H & 14H-18H
PAVILLON MAUROUARD

Quand Monnaies et Médailles racontent l'histoire de la poudrerie de Napoléon III à l'Euro.

JOURNÉES NATURE D'AUTOMNE 18 ET 19 OCTOBRE DE 14H À 18H PAVILLON MAUROUARD

Après la fête de la nature en mai, l'association propose un nouveau rendez-vous dédié à la connaissance de la nature en automne. Au programme visites guidées, exposition...

et pour clôturer les rencontres 2008...

GOÛTS ET COULEURS D'AUTOMNE LES 25 ET 26 OCTOBRE PAVILLON MAUROUARD DE 14H À 18H

Cette manifestation clôturera les Rencontres 2008 de manière festive en proposant des dégustations et découvertes de métiers traditionnels : boulanger, apiculteur, producteur de fruits... et de produits : miel, fruits, pain, châtaignes, champignons...



LA COMMISSION ASTRONOMIE

a reçu le public cet été les 9 et 10 AOUT 2008 au Forum. Les après-midi des étoiles consacrées à JUPITER et GALILEE ont remporté un franc succès. Un diaporama commenté d'une heure et demi, suivi de séances de planétarium nous ont permis de partager notre passion avec le public venu nous rendre visite.

En fin d'année l'Association française d'astronomie attend tous les passionnés du ciel aux Rencontres du Ciel et de l'Espace à la Cité des Sciences du 7 au 10 Novembre 2008.



À propos des Amis du Parc...

Une Association de bénévoles au service de la population et du Parc Forestier de la Poudrerie de Sevrans-Livry depuis plus de 28 ans ! Située au coeur de l'antique Forêt de Bondy, la Poudrerie Nationale de Sevrans-Livry a fonctionné pendant une centaine d'années, de 1873 à 1973.

Paradoxalement, pendant un siècle, les poudriers entretenaient et firent prospérer les boisements. Tant et si bien qu'à la fermeture de la poudrerie, l'idée de créer à sa place, un parc forestier ouvert au public fut toute naturelle. L'association Les Amis du Parc Forestier de la

Poudrerie fut créée en mai 1980 (loi 1901), à l'initiative d'anciens poudriers qui souhaitaient la mise en valeur de ce patrimoine historique, architectural et culturel. Elle est à l'origine du classement du Parc au titre des Sites remarquables en 1994.

Retrouvez les commissions sur notre site www.apfp.fr

Pour recevoir le journal de l'association et le bulletin des adhérents,

j'adhère...

Nom _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Date de naissance : _____ email : _____

Profession : _____ demande à adhérer à l'association "LES AMIS DU PARC FORESTIER

DE LA POUDRERIE" • Je joins mon règlement d'un montant de _____ € (adhérent : 20€, retraité, chômeur, étudiant : 10€, bienfaiteur : 40€). Chèque à l'ordre des Amis du Parc forestier. > Mes disponibilités me permettent de participer à l'organisation des expositions, manifestations diverses, au fonctionnement des commissions : oui** non**. Je souhaite participer aux activités de la commission : Découverte de la Nature**, Défense du Parc et des usagers**, Musée et patrimoine historique**, Astronomie**, Animations audiovisuelles**. (**rayez la mention inutile.)

Fait le : _____ à : _____

Signature*** (pour les mineurs, cadre ci-contre à remplir obligatoirement)

Je soussigné _____ autorise _____ (mineur) à adhérer à l'association des Amis du Parc et à participer à toutes les activités organisées par celle-ci.

Bulletin d'adhésion à envoyer au siège social de l'association : **Les Amis du Parc Allée Eugène Buriot 93410 Vaujours**. Vous recevrez alors votre carte d'adhérent et deux fois par an le journal "Atout Parc" ainsi que le bulletin des adhérents. Les informations sont exclusivement destinées à l'association. Les réponses sont obligatoires. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" de janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



L'association propose depuis plus de 25 ans des activités à caractère pédagogique sous la houlette de bénévoles passionnés pratiquant eux mêmes l'activité transmise. L'association est à ce titre agréée par l'Éducation nationale. Programmes et conditions générales sur notre site www.apfp.fr.

Des Activités d'éveil et d'éducation à l'environnement pour Petits et Grands

> MUSÉE TECHNIQUE DES POUDRES, PATRIMOINE INDUSTRIEL ET HUMAIN

L'environnement ce n'est pas seulement la nature mais bien tout ce qui nous entoure ; parce que tout est lié pour la compréhension d'un territoire entre nature et culture, nous vous proposons de venir découvrir, à travers une balade sur le terrain et une visite du musée, les traces d'un passé industriel riche en événements, de l'ouverture à la fermeture de la poudrerie en 1973, 100 ans d'aventure humaine et technologique.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 2 HEURES

PUBLIC : À PARTIR DU CMI - OUVERT AUX ADULTES

> INITIATION À L'ASTRONOMIE

Parce que la première science humaine fut l'astronomie, la connaissance du ciel est un élément incontournable de l'éducation à l'environnement. Notre association peut apporter les supports pour la mise en place de projets scientifiques et techniques. Nous offrons à l'enseignant et à sa classe une initiation à l'astronomie, à la découverte de l'univers afin de mieux comprendre la place qu' y occupent la Terre et les êtres vivants.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CE1 (2) - OUVERT AUX ADULTES

> S'ORIENTER EN DÉCOUVRANT LE PARC

La randonnée est une activité incontournable de découverte et de sensibilisation à l'environnement. Les enfants effectueront un parcours d'orientation après avoir appris les rudiments pour lire une carte et se servir d'une boussole. Prévoir des accompagnateurs (1 pour 5 enfants) pour les classes de CP et CE1/CE2, à partir du cours moyen les enfants sont seuls responsables de la conduite de leur groupe.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

> OBSERVATION DE LA FAUNE DE LA MARE

Les mares sont des écosystèmes riches et mystérieux mais tellement fragiles qu'ils sont en voie de disparition. Après une présentation vidéo, les enfants vont devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les animaux qui vivent dans la mare et de jumelles/monoculaires pour observer ceux qui vivent sur la mare.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE AVEC UNE SAISON PRIVILÉGIÉE : LE PRINTEMPS

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

> LES ARBRES DU PARC

Les arbres constituent l'une des richesses principales du Parc et permettent l'éveil des sens des plus petits. En alliant balade forestière et jeux sensoriels, les enfants vont découvrir les multiples curiosités de la forêt.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE AVEC UNE SAISON PRIVILÉGIÉE : L'AUTOMNE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

> DÉCOUVERTE DU PARC

Il s'agit dans le cadre d'une balade, d'approcher l'histoire poudrière à partir des principaux bâtiments qui ont subsisté et observer la flore (les arbres notamment...) et la faune (autour des mares) pour apprécier la richesse écologique du parc forestier. En parallèle sont expliquées et recommandées aux enfants les règles minimales pour respecter la nature et l'environnement.

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CMI

> LES ANIMAUX DU PARC ET LEURS HABITATS

Parce que les animaux sauvages vivent avec nous sans que nous les connaissions vraiment,.. il faut apprendre à les observer, les écouter... et connaître leurs habitats (nids, terriers...) Après une présentation vidéo les enfants vont devenir de vrais petits observateurs avec des boîtes à loupe pour observer les insectes, les larves et des jumelles/monoculaires pour apprendre à reconnaître les animaux du parc

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

> LE PARC AU FIL DES SAISONS

La découverte du parc au fil des saisons permet d'aborder divers thèmes naturalistes. Nous vous proposons, lors de quatre animations distinctes, d'associer balades dans le parc et découvertes pédagogiques pour aller à la découverte de la forêt, des mares qui sont des milieux vivants mais aussi fragiles. Les classes qui s'engagent sur ce cycle de 4 animations bénéficient d'un tarif spécial (30€ par animation au lieu de 40€)

SAISONNALITÉ : TOUTE L'ANNÉE

DURÉE : 1H30 MINIMUM

PUBLIC : À PARTIR DU CP (1)

(1) sous certaines conditions, il est possible d'accueillir des "grands" de maternelles. (2) sous certaines conditions, il est possible d'accueillir des CP.





Le Parc de la Poudrerie pratique !

Le Parc est un site classé ouvert gratuitement tous les jours aux

horaires indiqués ci-dessous. Vous y trouverez deux buvettes : l'une au Pavillon Maurouard, l'autre près de l'entrée Burlot. Sa superficie est de 137 Ha. Il est situé sur les communes de Sevran, Villepinte,

Livry Gargan et Vaujours. Il est géré par la Région Ile de France (Agence des espaces verts) mais appartient au Ministère de l'Écologie avec le soutien

financier du département et des communes. L'association composée exclusivement de bénévoles y assure des activités à caractère pédagogique.

Pour appeler les gardes : 06 89 10 17 36

PRINTEMPS / AUTOMNE : 8H à 18H45, ÉTÉ : 8h à 19h45, HIVER, 8h à 16h45

Nous donnons ici la possibilité à toutes les associations intervenant sur le Parc ou à proximité de présenter leurs activités. Aujourd'hui : "GAGNY ENVIRONNEMENT"

La tactique pour museler les associations porte un nom : c'est le parcours d'obstacles. Alors que la défense de l'environnement apparaît à tous - y compris au plus haut sommet de l'État - comme une nécessité désormais incontournable le législateur met sournoisement en place des textes qui semblent conçus pour éliminer de ce débat les associations sérieuses de défense de l'environnement. Le premier moyen employé consiste à tout mettre en oeuvre pour faire diminuer le nombre des recours devant les tribunaux. Ainsi lorsqu'elles font appel d'une décision de justice les associations agréées ont maintenant l'obligation de se faire assister d'un avocat. Le coût de la procédure

devient ainsi exorbitant. Cette discrimination par l'argent n'est-elle pas insupportable Par ailleurs, pour contester collectivement un permis de construire, les riverains ont maintenant l'obligation de constituer une association avant l'affichage de l'autorisation sur le terrain. C'est bien un obstacle supplémentaire qui a été dressé devant l'expression du mécontentement citoyen.

Une solution consisterait à intensifier

CES ASSOCIATIONS QUE L'ON VEUT ETRANGLER.

les contrôles de légalité et à doter le déferé préfectoral d'un pouvoir de suspension automatique. Cette mesure éviterait bien souvent les longues procédures saturant les tribunaux administratifs.

L'accès aux documents administratifs a été rendu difficile. Tout particulier ou toute association peut faire appel à la Commission d'Accès aux

Documents Administratifs, la CADA. Or, même lorsque celle-ci accède à la demande du requérant il n'est pas rare que celui-ci, pour se faire remettre effectivement le document doive saisir encore le tribunal administratif. Un recours immédiat au préfet devrait être possible.

Enfin les associations sont privées de moyens d'expression. Elles n'ont pas accès aux journaux municipaux et lorsqu'elles sont mises en cause, le droit de réponse leur est souvent refusé. Pour l'obtenir, elles doivent aller devant le tribunal correctionnel et se faire représenter par un avocat. Nouveaux délais, nouvelles dépenses, nouvelle entrave à la liberté associative. Il n'est pas suffisant de reconnaître le droit formel des citoyens à s'associer. Il faut leur laisser les moyens d'agir.

Jean Denis, Gagny Environnement,

<http://gagny-environnement.org>

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



ET L'ON REPARLE D'UN SYNDICAT MIXTE !

Nous sommes en 1996, l'avenir du Parc est sombre suite à la décision de l'état de ne plus participer à son financement. C'est à ce moment que le Conseil Régional et l'Agence des Espaces Verts annoncent leur décision de s'impliquer fortement dans un projet de sauvegarde en prenant en charge la totalité des investissements et 40% des frais de fonctionnement. Pierre-Charles Krieg, alors Président de l'AEV écrit «c'est à ce prix que l'on conservera intact un des plus beaux espaces verts du département».

Alors comment expliquer qu'aujourd'hui la direction ait la volonté d'abandonner la gestion du Parc ? Le retrait de la participation du Département au financement de l'entretien du Parc a certes servi de prétexte mais ne suffit pas à tout expliquer.

En absence de concertation le désengagement de l'AEV a pourtant commencé avec la mise en place d'une nouvelle organisation dans laquelle la direction déléguée des domaines Bondy/Sevrans, jadis regroupée au sein d'une même entité, a été éclatée au grand dam de la synergie qui existait dans la gestion des deux domaines. De là à se demander s'il existe un suivi de ce dossier au niveau régional ?

Loin de l'état d'esprit qui régnait en 1996 cet abandon, à un moment où le sort du Parc reste lié aux conclusions de l'étude sur la pollution attendues pour la fin 2009, n'honore pas la direction de l'Agence dont la mission affichée est de «protéger les espaces naturels qui sont menacés par la poussée de l'urbanisation». Un pas en avant, deux pas en arrière, voilà la manière de faire avancer les dossiers depuis la création du Parc de la Poudrerie, il y aura bientôt 30 ans. Le prochain épisode en cours de gestation où l'on envisage la constitution d'un syndicat mixte au sein duquel le département pourrait remplacer le gestionnaire actuel serait-il à même de constituer une solution pérenne ?



Qu'il est loin le temps où l'on signait des documents d'engagement pour l'avenir du Parc de la Poudrerie ! Erreur de casting ? 13 janvier 1999.

QUAND LE PASSÉ NOUS RATTRAPE !

Il y a une vingtaine d'années un projet routier défendu par le département devait sacrifier une partie du Parc de la poudrerie afin de mieux relier Tremblay en France et la RN3. Ce fameux CD 40 dont les plus anciens se souviennent aurait détruit de nombreux hectares de forêt. Fort judicieusement, une mobilisation importante s'est créée pour stopper ce projet destructeur qui aurait vu la circulation de milliers de poids lourds chargés d'ordures ménagères ! Mais voilà qu'un petit article paru notamment sur le site du Conseil général nous ramène à la dure réalité. On y lit que la RD40 est ouverte à la circulation. Où ? entre Tremblay en France et Villepinte et qu'après 6 ans de travaux il s'agit d'une véritable artère structurante destinée au développement du Parc des expositions. On y lit également : «A l'heure du pétrole cher, la Seine-Saint-Denis s'engage dans l'ère d'une nouvelle ville, à la fois dense et durable, associant la proximité des lieux de vie, de loisirs, de travail et la réduction de la dépense énergétique !». Voilà bien une phrase tout droit sortie d'une grosse tête pensante pour nous faire avaler qu'il suffit de construire des routes pour améliorer notre environnement, sauver la planète et ses habitants, réduire les nuisances, nous rapprocher de notre voisin etc. Sauf qu'à bien regarder le plan d'ensemble on voit bien que les promoteurs de cette initiative ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Il va leur falloir beaucoup plus, comme une liaison rapide vers ... la RN3 par exemple! Puisqu'on vous le dit. Chers amis, préparez vos banderoles.

